

Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat



COMINES - WARNETON
VILLE SANS FRONTIÈRES



Convention des Maires
pour le Climat et l'Énergie



Union des Villes
et Communes
de Wallonie ASBL



Air Climat
agence wallonne de l'air & du climat



IDE
TA



Wallonie



ÉNERGIE
POSITIVE
Wallonie picarde



APERe
ASBL



DGO 4

Contenu

1. Contexte	3
1.1 La Convention des Maires	3
1.2 Comines-Warneton signataire de la Convention des Maires.....	3
2. Présentation des parties prenantes	5
2.1 Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai	5
2.2 Wallonie Picarde.....	5
2.3 Comines-Warneton	6
3. Inventaire de référence des émissions de la Ville de Comines-Warneton.....	6
3.1 Bilan patrimonial	7
3.2 Bilan communal.....	8
3.3 Vulnérabilité au changement climatique	9
4. Situation en 2023	15
5. Plan d'actions	17
5.1 Aspects organisationnels.....	17
5.1.1 L'équipe POLLEC et le Comité de pilotage	17
5.1.2 Organigramme.....	18
5.1.3 Mise en place du plan d'actions.....	19
5.2 Les actions d'atténuation	20
5.3 Les actions d'adaptation	24
5.4 Planning.....	26
5.5 Budget lié au P.A.E.D.C.....	27
5.6 Les actions d'adaptation	28
5.7 Impacts socio-économiques.....	29

1. Contexte

1.1 La Convention des Maires

Le 15 octobre 2015, la Commission européenne a lancé la nouvelle **Convention des Maires** pour le climat et l'énergie. Elle repose sur trois piliers qui déterminent une vision commune à l'horizon 2050 : l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation des territoires aux impacts inévitables dus à ceux-ci et l'accès des citoyens à une énergie sûre, durable et abordable.

Depuis la fin 2015, les nouveaux signataires de la Convention des Maires s'engagent à remplir un objectif renforcé de 40 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre, qui est aligné sur le cadre européen pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030, et à adopter une approche intégrée visant à atténuer le changement climatique et à s'y adapter.

Actuellement, la Convention des Maires compte plus de 11.000 signataires (villes, communes et collectivités territoriales européennes), dont 172 villes et communes wallonnes.

20 communes de Wallonie picarde sont engagées au travers de la Convention des Maires pour l'Energie et le Climat: Antoing, Ath, Bernissart, Brugelette, Brunehaut, Celles, Chièvres, **Comines-Warneton**, Ellezelles, Enghien, Estaimpuis, Flobecq, Frasnes-Lez-Anvaing, Lessines, Leuze-en-Hainaut, Mouscron, Péruwelz, Rumes, Silly, et Tournai. La démarche est coordonnée par l'Agence de développement territorial IDETA, reconnue Coordinateur territorial de la Convention des Maires.

1.2 Comines-Warneton signataire de la Convention des Maires

La commune de Comines-Warneton, via ses élus, est consciente de l'enjeu économique, politique, écologique et social qu'une transition et vision durables impliquent.

Le 20 février 2017, Madame la Bourgmestre faisant fonction, Marie-Eve Desbuquoit a été mandatée par le Collège Echevinal pour signer la Convention de Maires pour le Climat et l'Energie.

Le 17 décembre 2018, le Conseil Communal adoptait le P.A.E.D.C. de la Ville de Comines-Warneton.

En conséquence, l'autorité locale s'engage à réduire ses émissions de CO₂ sur son territoire d'au moins 40% d'ici 2030, grâce notamment à une meilleure efficacité énergétique et à un recours accru à des sources d'énergies renouvelables, et de renforcer sa résilience en s'adaptant aux incidences du changement climatique.

Le 19 décembre 2022, le Conseil Communal renouvelait son engagement pour respecter les nouveaux objectifs de la Convention des Maires soit réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre de -55% d'ici à 2030 sur son territoire et atteindre la neutralité carbone en 2050.

Afin de traduire ces engagements en actions concrètes, l'autorité locale entend appliquer l'approche pas à pas suivante :

- Effectuer un bilan des émissions et une évaluation des risques et vulnérabilités liés au changement climatique.
- Présenter un Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat dans les deux ans suivant la décision du Collège Echevinal (20.02.2017)
- Etablir un rapport au moins tous les deux ans à dater de la présentation du plan d'action en faveur de l'Energie Durable et du Climat à des fins d'évaluation, de suivi et de vérifications.

L'Agence de développement territorial IDETA coordonne les démarches de la commune dans le processus administratif de la souscription à la convention des maires. C'est grâce à la nouvelle campagne « POLLEC 3 » de la Région Wallonne et aux outils développés par l'APERE et Energie Commune que la commune peut encoder et construire au mieux son plan d'action en vue d'atteindre ses objectifs.

Comines-Warneton a mis en place un agent qui aura pour fonction de de construire, rédiger, suivre et coordonner le Plan D'action en faveur de l'Energie Durable et du Climat, c'est le Coordinateur POLLEC.

Le plan d'actions doit comprendre :

1. L'Inventaire de Référence des Émissions de Gaz à effet de serre (GES) ;
2. Un Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et le climat (PAEDC) traduisant la stratégie de réduction des émissions de GES de la commune ;
3. L'identification des personnes-ressources pour la mise en œuvre et le suivi du Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du climat (PAEDC) avec la mise sur pied d'un comité de pilotage au sein de la commune ;
4. La hiérarchisation des actions définies dans le PAEDC en fonction des économies de GES engendrées et de leur impact budgétaire (coûts et gains).

Enfin, la Wallonie picarde est engagée comme **territoire à énergie positive à l'horizon 2050** « TEPOS ». Cela signifie que c'est le territoire tout entier et ses forces vives : institutions publiques, communes, citoyens, entreprises, associations... qui participent à la poursuite de l'objectif 100% renouvelable. Un travail à mener à l'échelle du Conseil de développement de Wallonie picarde.

2. Présentation des parties prenantes

2.1 Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

Créée le 28 janvier 2008, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT). Elle réunit 147 communes françaises et belges pour 2,1 millions d'habitants.

Les 14 institutions, qui ont décidé ensemble la création de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, partagent un objectif : le renforcement de tous les aspects de coopération au sein du territoire. Français, Flamands et Wallons conjuguent donc leurs efforts pour initier et accompagner, ensemble, la réalisation de projets d'intérêt commun. Ces derniers portent sur des domaines variés : les transports, le tourisme, l'environnement, etc.

Six instances de concertation sont en place au sein de l'Eurométropole : la Présidence, l'Assemblée, le Bureau, l'Agence transfrontalière, les Groupes de Travail Thématiques et la Conférence des maires et des bourgmestres.

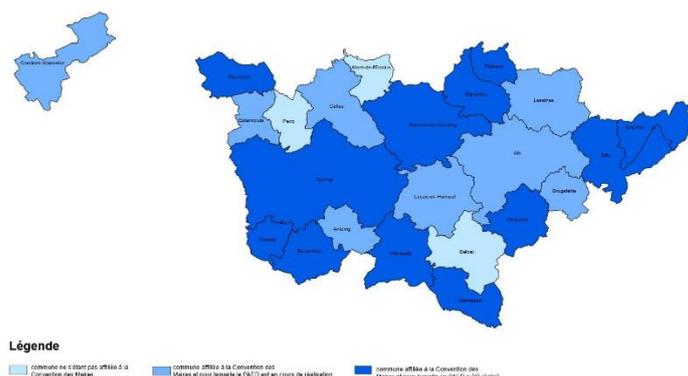
Les membres du GECT Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai ont choisi de concentrer leur action collective sur les défis pour lesquels leur coopération apporte(ra) une plus-value tant pour les habitants de l'Eurométropole que pour les acteurs locaux : ils ont élaboré une Stratégie pour la période 2014-2020, nourrie d'années de coopérations, bâtie aussi sur ce qui existe déjà. Elle est le fruit d'une maturation de la coopération transfrontalière, des façons de faire qui évoluent, de la volonté de construire l'Europe sur le terrain.

En 2017, le projet Eurométropole 2.0 a relancé les travaux du GECT autour de trois thématiques prioritaires : le redéploiement économique via le numérique, l'emploi et la formation, la mobilité transfrontalière durable & l'Espace Bleu. Par ailleurs, l'Eurométropole concentre son action sur un échange de bonnes pratiques en matière d'énergie alternative par l'organisation de visites de terrain sur ses trois versants. Cet axe nous intéresse tout particulièrement dans le cadre de notre PAEDC : soutenir les objectifs de neutralité énergétique et assurer la sensibilisation aux énergies alternatives et aux économies d'énergie (ex : adhésion à la Convention des maires, projets communs sur les énergies renouvelables) en partageant expérience de terrain et bonnes pratiques.

2.2 Wallonie Picarde

Idéalement située entre Lille et Bruxelles d'une part, entre Courtrai et Mons d'autre part, la Wallonie Picarde s'étend sur 1376,4 km², soit 8,1% du territoire de la Région wallonne. Elle jouit d'un positionnement stratégique sur l'axe Gand-Valenciennes, ainsi que sur les grands axes européens. La Wallonie Picarde englobe 23 communes, habitées par 350.044 habitants (au 1^{er} janvier 2017).

Étendue de verdure, elle représente une réelle bulle d'oxygène entre les métropoles lilloise et bruxelloise. Terre de contrastes, la Wallonie Picarde jongle entre ses deux parcs naturels (Plaine de l'Escaut, transfrontaliers avec le Parc Naturel régional Scarpe-Escaut, et Pays des collines), des villages paisibles et une activité économique bouillonnante. En effet, elle dispose déjà et se dote encore d'espaces pour créer et héberger de l'activité économique, met en place des structures d'accueil et d'accompagnement proposant une large panoplie de services pour les entreprises.



2.3 Comines-Warneton

La Ville de Comines-Warneton est une ville francophone à facilités linguistiques de Belgique située en Région Wallonne dans la Province de Hainaut. Elle résulte de la fusion des communes de Comines, de Warneton, de Bas-Warneton, de Ploegsteert et de Houthem. La spécificité de la ville est son enclave entre la Région Flamande et la France. Cette enclave est séparée du reste du Hainaut par une vingtaine de kilomètres.

Le relief de Comines-Warneton est parfaitement plat (15 à 25 mètres au-dessus du niveau de la mer), à l'exception d'une petite épine - La Hutte - qui culmine à 60 mètres au nord de l'entité. La Ville de Comines-Warneton se trouve sur le tracé de la vallée de la Lys, elle constitue le versant belge de la Plaine de la Lys. La rivière « La Lys » forme en grande majorité la frontière naturelle entre l'entité Cominoise et la France. Cette rivière supporte un trafic de 10.905 bateaux pour 5.099.319 tonnes de marchandises diverses en 2017. Il s'y déverse un canal : le canal « Comines-Ypres », ainsi que divers cours d'eau le long de son cours.

La Ville est traversée par la ligne de chemin de fer 69A : « Courtrai-Poperinge », un circuit RAVeL traverse également l'entité et ce, de Comines à Warneton (jusqu'au lieu-dit « La Gare de Pont Rouge ») et une voie pour automobiles, à quatre bandes, la RN58A, venant de Wervik, traversant l'entité pour entrer en France au niveau de la commune de La Chapelle d'Armentières.

Comines-Warneton compte 18.250 habitants (2022) et s'étend sur 61.09 km². La grande majorité du territoire Cominois est rural avec ces 78% de surfaces agricoles. Une grande surface boisée d'environ 193 ha, occupent les territoires du « Gheer » et de Ploegsteert.

La Ville de Comines-Warneton dispose de 4 zones d'activités économiques, regroupant des entreprises de tailles et de secteurs d'activités très diversifiés.

L'entité de Comines-Warneton compte 20 implantations scolaires (tous types d'enseignement confondus) équitablement réparties sur le territoire de l'entité et offrant aux élèves un enseignement de qualité.

De nombreux outils et plans de développement territorial et local sont actifs sur le territoire Cominois, ce qui en fait une ville dynamique.

3. Inventaire de référence des émissions de la Ville de Comines-Warneton.

L'élaboration du plan d'actions passe par une phase de diagnostic, le bilan CO₂ communal. Ce n'est qu'ensuite que l'ensemble des actions envisageables seront examinées et sélectionnées.

Ce diagnostic reprend l'ensemble des émissions de CO₂ générées par la consommation énergétique de tous les secteurs du territoire communal (y compris les émissions directement liées aux activités de l'administration communale).

La DGO4 a mis à disposition de toutes les communes wallonnes un bilan CO₂ communal réalisé par spatialisation des données régionales.

Il ne différencie néanmoins pas les consommations énergétiques directement liées aux activités de l'administration communale de celles liées aux activités des autres acteurs du secteur tertiaire. Le bilan CO₂ du patrimoine communal servira de point de départ à la planification des mesures qui permettront de positionner l'Administration communale comme leader exemplaire de la dynamique de transition énergétique qu'elle va tenter d'insuffler sur son territoire.

3.1 Bilan patrimonial

Une attention particulière a été portée à l'élaboration du bilan CO₂ précis du patrimoine communal, point de départ d'une stratégie qui positionnera l'autorité locale en tant que leader exemplaire de la dynamique locale. Ainsi les consommations de gaz, d'électricité et celles du matériel roulant de la commune ont été collectées et encodées pour l'année références 2006. Ces données permettent d'avoir un bilan patrimonial précis des structures communales à un temps précis. Ces données serviront de bases de calculs pour chiffrer l'évolution des consommations chaque année.

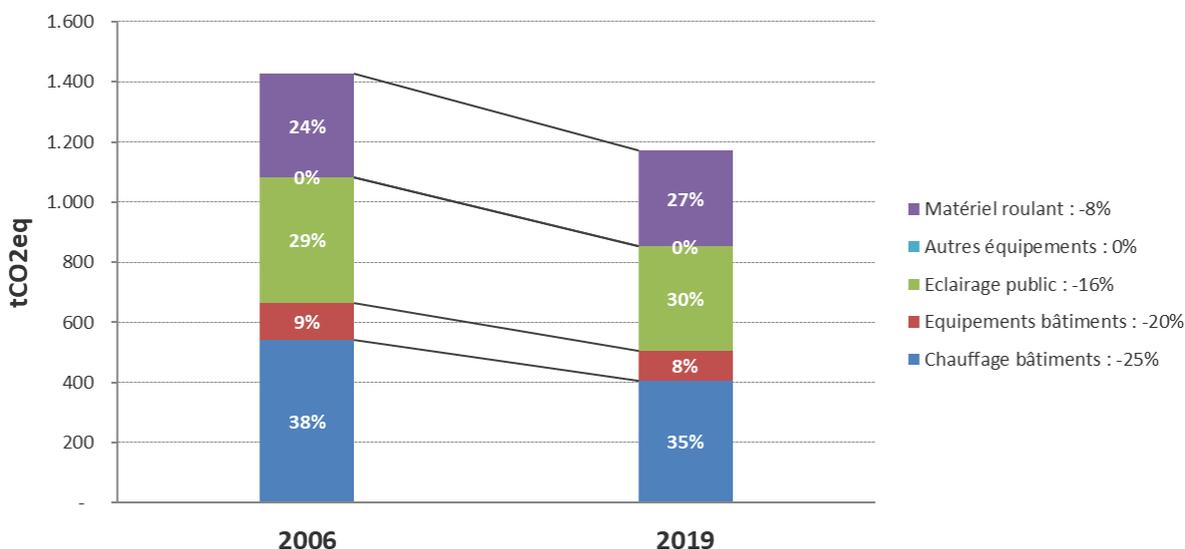
	2006 kWh				
	Electricité	Gaz naturel	Prod. Petr.	Total autres	Tous vecteurs
Chauffage bâtiments	-	2.672.197	-	-	2.672.197
Equipements bâtiments	438.786	-	-	-	438.786
Autres équipements	-	-	-	-	-
Eclairage public	1.497.650	-	-	-	1.497.650
Matériel roulant	-	-	1.293.220	-	1.293.220
Tous secteurs	1.936.436	2.672.197	1.293.220	-	5.901.853

	2019 kWh				
	Electricité	Gaz naturel	Prod. Petr.	Total autres	Tous vecteurs
Chauffage bâtiments	-	2.003.481	-	-	2.003.481
Equipements bâtiments	407.110	-	-	-	407.110
Autres équipements	-	-	-	-	-
Eclairage public	1.460.225	-	-	-	1.460.225
Matériel roulant	4.400	-	1.184.653	70.443	1.259.496
Tous secteurs	1.871.735	2.003.481	1.184.653	70.443	5.130.311

	2006 tCO2eq				
	Electricité	Gaz naturel	Prod. Petr.	Total autres	Tous vecteurs
Chauffage bâtiments	-	542	-	-	542
Equipements bâtiments	122	-	-	-	122
Autres équipements	-	-	-	-	-
Eclairage public	418	-	-	-	418
Matériel roulant	-	-	344	-	344
Tous secteurs	540	542	344	-	1.426

	2019 tCO2eq				
	Electricité	Gaz naturel	Prod. Petr.	Total autres	Tous vecteurs
Chauffage bâtiments	-	406	-	-	406
Equipements bâtiments	97	-	-	-	97
Autres équipements	-	-	-	-	-
Eclairage public	349	-	-	-	349
Matériel roulant	1	-	317	0,109	318
Tous secteurs	448	406	317	0	1.171

Evolution des émissions de 2006 à 2019 par secteur : -18%



Ces graphiques montrent l'effort que la Ville a déjà fait grâce notamment au service énergie qui s'efforce d'améliorer la performance énergétique des bâtiments publics. Le nombre de véhicules communaux y compris les véhicules du corps de police a augmenté entre 2006 et 2019, ce qui fait tout logiquement augmenter la consommation liée à ce secteur. Notons également que l'éclairage public fait l'objet d'un plan pluriannuel dressé par le gestionnaire de réseau et que le passage au LED est attendu dans les prochaines années.

3.2 Bilan communal

La Région Wallonne via la DGO4 a mis à disposition de toutes les communes wallonnes un bilan CO₂ du territoire communal réalisé par spatialisation des données régionales. Ce bilan permet aux élus et aux acteurs locaux de se familiariser avec les ordres de grandeur, les secteurs prioritaires et la signification concrète d'une trajectoire de réduction de 55% des émissions de CO₂ à l'horizon 2030.

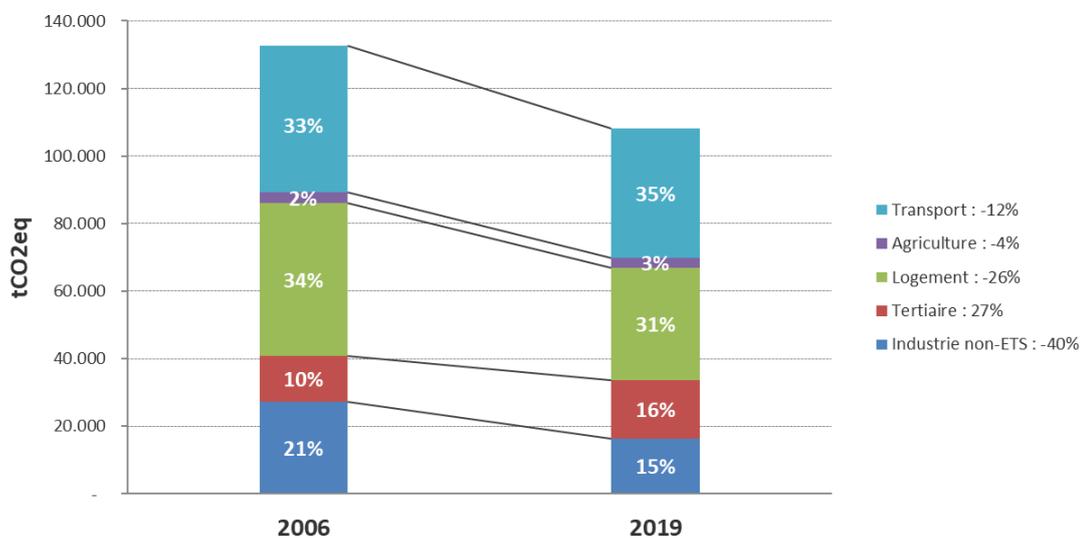
2006	GWh				
	Electricité	Gaz naturel	Prod. Petr.	Total autres	Tous vecteurs
Industrie non-ETS	66,106	37,325	4,974	-	108,406
Tertiaire	19,092	24,703	11,912	0,067	55,774
Administration communale	1,936	2,672	-	-	4,609
Autres	17,155	22,030	11,912	0,067	51,165
Logement	37,491	60,363	80,335	8,434	186,623
Agriculture	2,046	-	9,604	-	11,650
Transport	1,316	-	161,661	-	162,977
Administration communale	-	-	1,293	-	1,293
Autres	1,316	-	160,368	-	161,684
Tous secteurs	126,051	122,391	268,487	8,502	525,430

2019	GWh				
	Electricité	Gaz naturel	Prod. Petr.	Total autres	Tous vecteurs
Industrie non-ETS	50,917	13,973	5,811	7,800	78,500
Tertiaire	26,892	46,303	4,827	8,439	86,461
Administration communale	1,867	2,003	-	-	3,871
Autres	25,025	44,300	4,827	8,439	82,590
Logement	30,957	38,527	65,638	11,909	147,030
Agriculture	1,238	-	10,137	0,002	11,377
Transport	1,468	-	141,953	8,426	151,847
Administration communale	0,004	-	1,185	0,070	1,259
Autres	1,463	-	140,769	8,355	150,587
Tous secteurs	111,471	98,803	228,366	36,575	475,216

2006	tCO ₂ eq				
	Electricité	Gaz naturel	Prod. Petr.	Total autres	Tous vecteurs
Industrie non-ETS	18.444	7.565	1.303	-	27.312
Tertiaire	5.327	5.007	3.181	8	13.522
Administration communale	540	542	-	-	1.082
Autres	4.786	4.465	3.181	8	12.440
Logement	10.460	12.234	21.423	1.060	45.178
Agriculture	571	-	2.576	-	3.146
Transport	367	-	43.120	-	43.487
Administration communale	-	-	344	-	344
Autres	367	-	42.776	-	43.143
Secteurs non-énergétiques	-	-	-	-	-
Tous secteurs	35.168	24.806	71.603	1.069	132.646

2019	tCO ₂ eq				
	Electricité	Gaz naturel	Prod. Petr.	Total autres	Tous vecteurs
Industrie non-ETS	12.178	2.832	1.454	-	16.463
Tertiaire	6.432	9.385	1.289	1	17.107
Administration communale	447	406	-	-	853
Autres	5.985	8.979	1.289	1	16.254
Logement	7.404	7.809	17.552	620	33.384
Agriculture	296	-	2.719	0	3.015
Transport	351	-	37.816	13	38.180
Administration communale	1	-	317	0,109	318
Autres	350	-	37.499	13	37.862,01
Secteurs non-énergétiques	-	-	-	-	-
Tous secteurs	26.660	20.025	60.830	634	108.149

Evolution des émissions de 2006 à 2019 par secteur : -18%



* L'European Emission Trading Scheme (EU ETS) est un instrument obligatoire établi par la directive 2003/87/CE et mis en place à l'échelle de l'Union européenne (ainsi qu'au Liechtenstein, en Islande et en Norvège). Depuis 2005, il instaure un marché du carbone afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans certains secteurs de l'industrie et de l'aviation civile. Les émissions couvertes par le système EU ETS sont les émissions de CO₂ issues des installations industrielles telles que les installations de combustion. Ainsi, à Comines-Warneton, les entreprises S.A. CL Warneton et la S.A. Briqueterie de Ploegsteert sont soumises au régime ETS.

3.3 Vulnérabilité au changement climatique

Les changements climatiques sont de plus en plus observés et ressentis au niveau mondial. Le dernier rapport du GIEC confirme l'origine et les responsabilités humaines liées à ce phénomène. Toutes les parties du globe sont susceptibles d'être affectées. Il n'y a pas un domaine ou secteur d'activité qui n'en ressentira pas les effets (parfois directs, parfois indirects).

La première réaction a été de lutter contre l'amplification du phénomène en limitant la faute humaine. C'est ce que l'on appelle l'atténuation et cela consiste essentiellement à réduire les émissions de gaz à effet de serre (principale cause des changements climatiques).

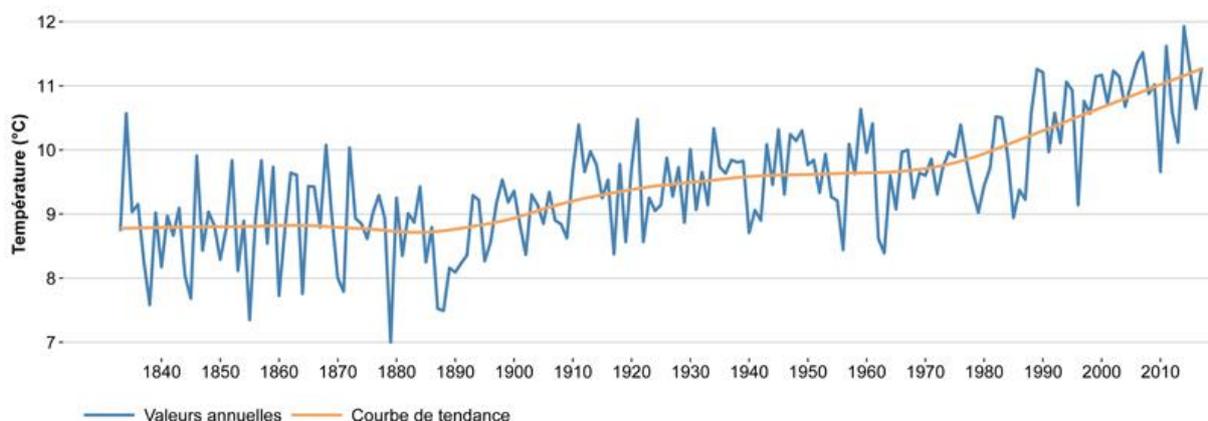
Une autre attitude est en train de se mettre en place, complémentaire à l'atténuation : celle de se préparer à l'inévitable (accroissement des épisodes climatiques extrêmes et de leurs conséquences tels que vagues de chaleur, sécheresse et pénurie d'eau ; tempêtes ou orages violents et inondations ou altération des équipements, etc...). Il s'agit de l'adaptation et cela comprend deux volets d'action :

1. diminuer la vulnérabilité des systèmes face aux changements attendus
2. améliorer la capacité des systèmes à faire face aux changements.

La vulnérabilité est fonction de la sensibilité d'un système et de l'exposition de ce système aux changements. Développer maintenant une stratégie d'adaptation permettra de réduire les coûts des dégâts liés aux changements climatiques.

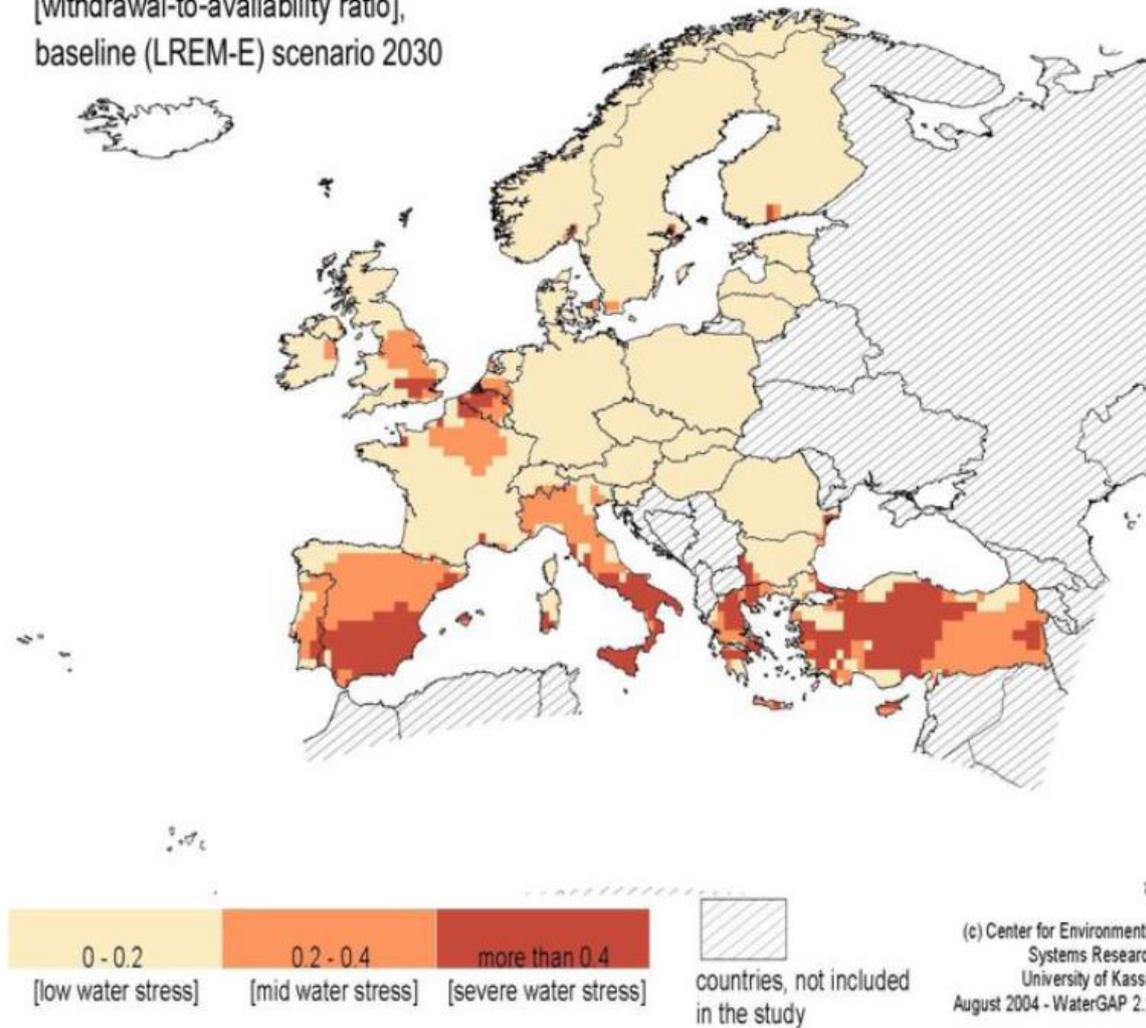
En Belgique, l'analyse statistique de la température annuelle moyenne à Uccle montre qu'elle croît de manière significative depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Au milieu du XX^{ème} siècle, la hausse ralentit jusqu'à quasiment s'arrêter avant de reprendre de plus belle. Ces dernières années, la température affiche une hausse constante de +0,4 °C par décennie. La courbe de tendance indique une température moyenne actuelle de 2,3 °C plus élevée qu'à l'ère préindustrielle.

Evolution de la température moyenne à Uccle entre 1833 et 2017



<http://www.climat.be/fr-be/changements-climatiques/en-belgique/observations-en-belgique>

Water stress according to drainage basins
[withdrawal-to-availability ratio],
baseline (LREM-E) scenario 2030



Un des scénario annoncé serait que pour 2030 notre région subisse de serieux stress hydriques comme le montre cette carte ci-dessous.

Carte associée à l'outil d'aide à la planification de mesures d'adaptation aux changements climatiques à destination des communes

Vulnérabilité du territoire face aux fortes chaleurs – îlots de chaleurs et activité vulnérables



Entité de : COMINES-WARNETON



Légende

Espaces verts

- Espaces verts urbains (source: SPW - DGO3 - CO5W)
- Zone tampon de 400 m autour des EV
- Zone tampon de 100 m autour des EV

Activités vulnérables

- Bâtimens résidentiels situés dans des îlots à coefficient d'imperméabilisation > 0,6 mais hors des zones tampons de 100 m autour des EV
- Petite enfance
- Établissement pour âgés
- Hôpital

Coefficient d'imperméabilisation de l'îlot

- 0,000000 - 0,082614
- 0,082615 - 0,237514
- 0,237515 - 0,453822
- 0,453823 - 0,775487
- 0,775488 - 1,000000

Coefficient d'imperméabilisation de l'îlot (1) (tableau d'ajustement)

Fond de plan :

- Réseau hydrographique
- Limites_Pays
- Réseau SNCB
- Limites_Région
- CommunesWallonnes
- Agglomérations hors RW

CREATION : Février 2017
DATE MODIFICATION : Mai 2017
COMMANDITAIRE : Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC)
SOURCES : SPW - DGO3 - DEMNA - DGO4 / SPF - cadastre

(source: SPW - DGO3 - Plan PLUIES)



AUTEURS :

ICEDD asbl
Boulevard Frère Orban, 4
5000 Namur
+32 (0) 81 25 04 80
www.icedd.be

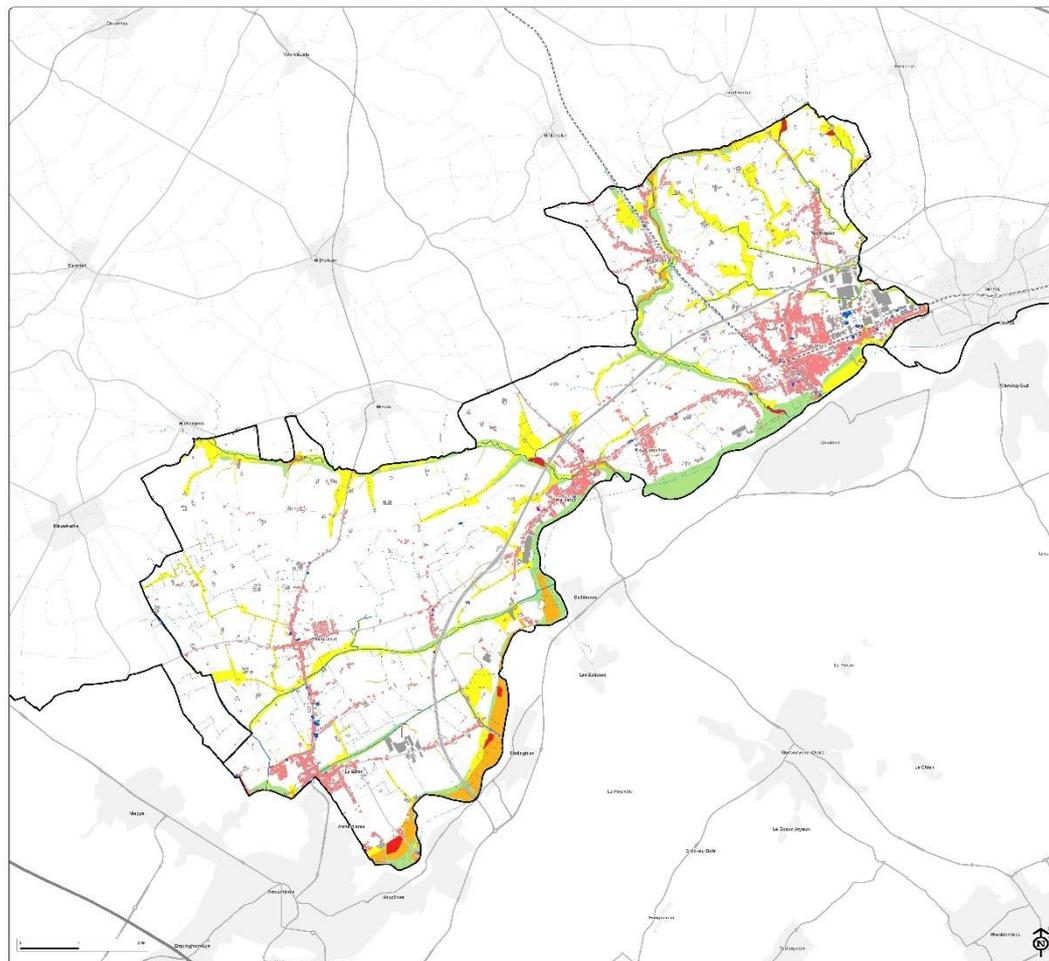


EcoRes
Rue d'Edimbourg, 26
1050 Bruxelles
+32 (0)2 893 0 893
http://www.ecores.eu

Comines-Warneton ne souffre pas trop des îlots de chaleurs que peuvent provoquer les vagues de hautes températures. Il y a néanmoins deux zones qui méritent attention sur notre entité : les alentours de la place Albert à Comines et également entre la Rue de Lille et le quai Verboeckhoven à Warneton.

Carte associée à l'outil d'aide à la planification de mesures d'adaptation
aux changements climatiques à destination des communes

Vulnérabilité du territoire face aux inondations – perturbation des autres activités de services et résidentielles



Entité de : COMINES-WARNETON



Légende

Activités

(Source : SPW - DGO3 - PICO et occupation du sol / SPW - Services de cadastre)

- Residentiel
- Public/Service
- ETAP AINES
- Hopital
- Centre de Grandeur 400 m2

■ bâtiments : tous types confondus

Aléas d'inondation

(Source : SPW - DGO3 Plan PL2/NE5)

- Aléa très faible
- Aléa faible
- Aléa moyen
- Aléa élevé

Fond de plan :

- Basis
- Station BRGR
- Reseau SWCS
- Routas
- Restaur hydrographique
- Limites_Pays
- Limites_Région
- CommunesWallonnes
- Agglomérations hors RW

CRÉATION : Février 2017
DATE MODIFICATION : Mai 2017
COMMANDITAIRE : Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC)
SOURCES : SPW - DGO3 - DEMINA - DGO4 / SPF - cadastre

AUTEURS :



ICEDD esrl
Boulevard Frère Orban, 4
5000 Namur
+32 (0) 81 25 04 80
www.icedd.be

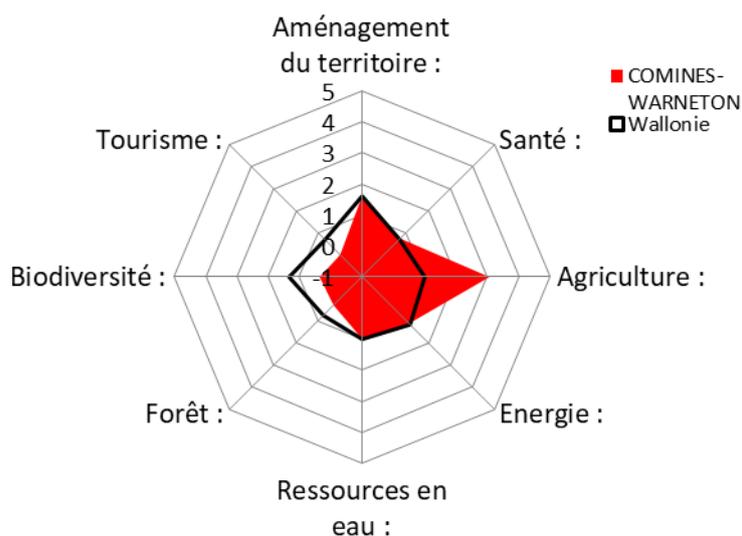


EcoRes
Rue d'Edimbourg, 26
1050 Bruxelles
+32 (0) 2 893 0 893
http://www.ecores.eu

Les inondations font parties des catastrophes récurrentes sur notre territoire. De nombreux cours d'eau traversent et finissent leur course dans la vallée de Comines-Warneton. Ces eaux viennent pour la plupart des coteaux du Heuvelland en région Flamande. La topographie de notre territoire est propice aux d'inondations. Le cours d'eau « le Korteker » à Houthem sort régulièrement de son lit tout comme « la Douve » à Warneton. Il y a également de nombreuses prairies humides le long de la Lys.

Notre situation enclavée entre la France et la Flandre, ne facilite pas la mise en place d'un plan cohérent de lutte contre les inondations.

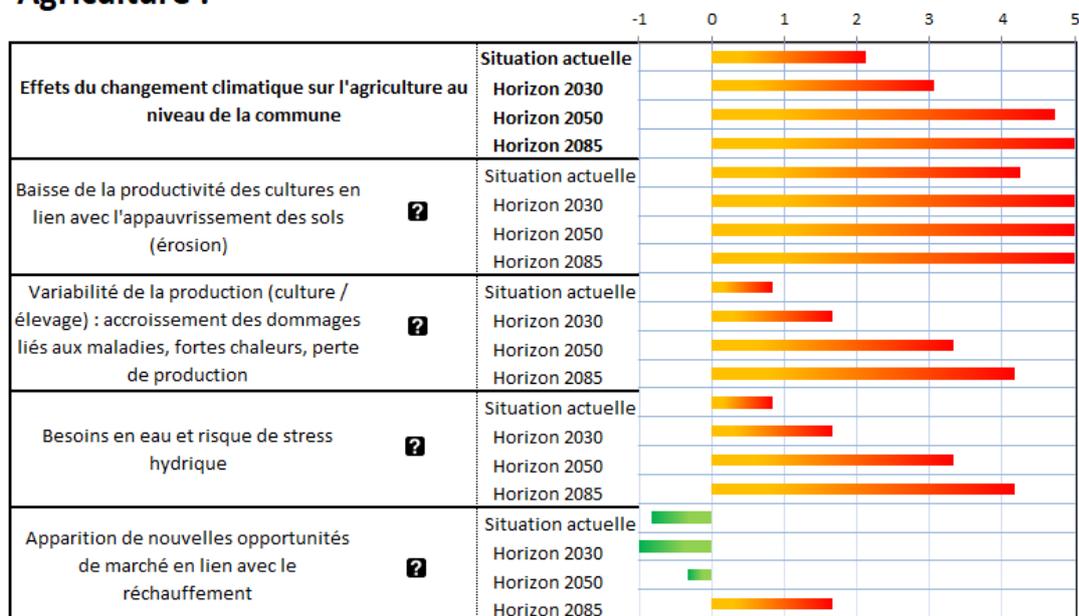
Effets du changement climatique : Horizon 2030



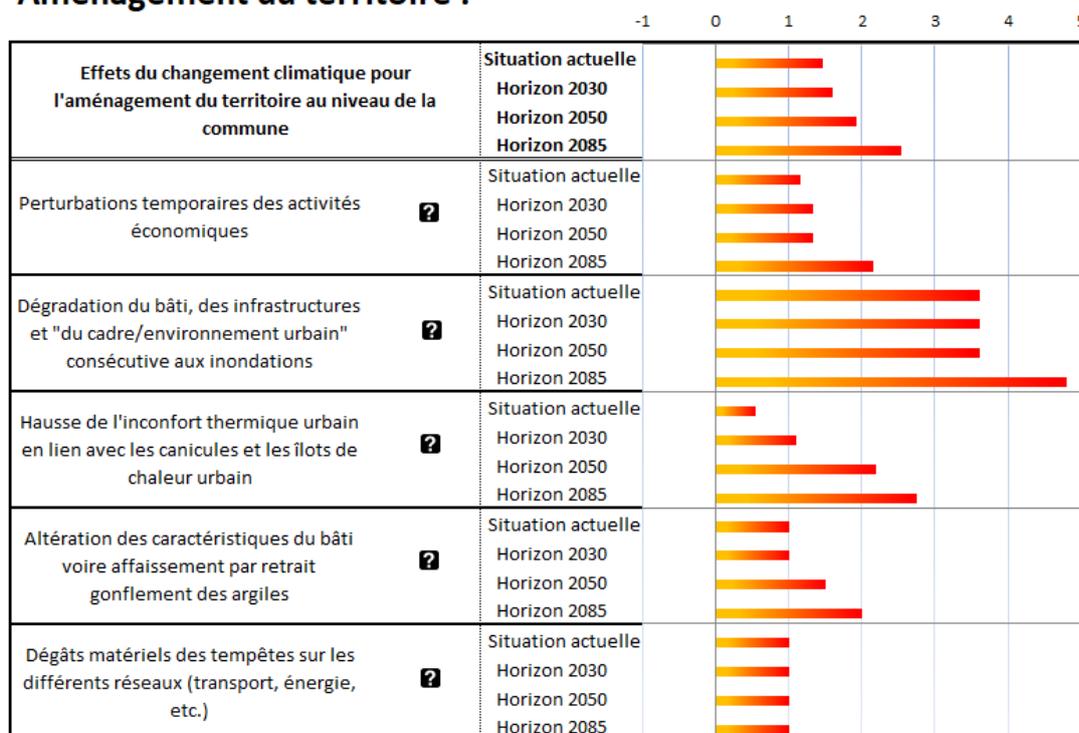
Grâce à l'outil de l'AWAC (Agence Wallonne de l'Air et du Climat) « Adapte ta commune », on peut observer dans la ville de Comines-Warneton que le changement climatique aura des effets négatifs principalement sur l'agriculture avec des problèmes liés à l'érosion accélérée des sols, aux inondations plus fréquentes, à l'accroissement des maladies, des fortes chaleurs et des risques de stress hydriques. C'est ensuite l'aménagement du territoire qui sera le plus impacté sur notre entité avec des problèmes de dégradation du bâti, des infrastructures et du « cadre/environnement urbain » consécutivement aux inondations.

Détails des effets du changement climatique par thème selon les trois horizons temporels (2030, 2050 et 2085). La cotation va de -1 (en vert/opportunité) à 5 (rouge/vulnérabilité très forte).

Agriculture :



Aménagement du territoire :



Les tableaux ci-dessus générés par l'outil « Adapte ta Commune » représentent bien les effets néfastes que pourraient subir l'agriculture et l'aménagement du territoire sur l'entité Cominoise si le changement climatique continue comme l'annonce l'AWAC. Cette étude est basée sur un scénario moyen, entre le scénario alarmiste et celui le plus optimiste.

4. Situation en 2023

Le coordinateur POLLEC de la Ville collecte et diagnostique les consommations de toute la ville. Sa mission est entre autres de rédiger et coordonner la Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat. Il soutiendra toutes les actions qui vont dans le sens d'une économie de CO₂ dans tous les secteurs de la ville. Sa mission sera également le suivi de toutes les actions d'adaptation au changement climatique.

De nombreuses actions sont déjà mises en place dans la commune avec la rénovation de tous les bâtiments vétustes de la ville. Depuis plusieurs années, tous les bâtiments de la ville sont réétudiés et ceux qui méritent rénovation ou amélioration de l'enveloppe ou du système de chauffage sont améliorés, notamment sur le plan de l'efficacité énergétique. Le service énergie via son responsable énergie ainsi que les services travaux engagent chaque année les travaux prioritaires grâce entre autres aux subsides UREBA et plans de relances. Les salles de sports en passant par les bâtiments administratifs, les écoles, la police, les lieux culturels, etc. font l'objet de transformations.

La Ville de Comines-Warneton a déjà mis en place 17 sites de production d'énergie photovoltaïque sur diverses structures communales : l'Hôtel De Ville, la Police, les écoles communales de Comines et d'Houthem, le Dépôt de Warneton et celui de Comines. Ces installations ont une puissance totale de 206 kWc et permettent de produire 200.00 kWh/an. C'est également le cas du CCCW qui accueille une installation photovoltaïque de 118 kWc (100300 kWh/an).

La ville a dans sa flotte 3 véhicules 100% électriques. Des vélos électriques sont également à disposition pour les petits trajets des agents communaux. A l'office du tourisme, 3 vélos conventionnels et 3 vélos électriques sont disponibles pour favoriser le tourisme d'une manière plus « verte »

Un conseiller en énergie de la Région Wallonne se tient à disposition des citoyens tous les premiers mercredis après-midi du mois. Le service logement de la ville conseille également tous citoyens désireux de se voir aider à faire sa demande de primes à l'isolation et à la rénovation. Plus de 400 citoyens par an viennent profiter de ces services chaque année. Un tuteur énergie relié au CPAS répond à tous citoyens désireux d'être conseillés sur des travaux prioritaires à engager dans son logement, de trouver des astuces pour mieux consommer, de comprendre les devis de travaux, d'être aidés pour remplir les documents de primes à la rénovation et à l'énergie, etc...

Un Plan Communal pour la Mobilité est piloté par la Zone de Police de Comines-Warneton. Ce plan a pour but de déceler les dysfonctionnements liés à la mobilité et d'y remédier par diverses actions sur l'ensemble du territoire. Ce P.C.M. est particulièrement attentif au transfert modal vers une mobilité douce.

La Ville a fait installer 3 bornes doubles pour la recharge des véhicules électriques. Une autre vague d'installation de bornes est en cours d'étude pour une installation prévue en 2023-2024. Pour soutenir les utilisateurs de vélos, des bornes de réparations vélos ont été installés sur le territoire de Comines-Warneton.

La Ville de Comines-Warneton a un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et un Plan Communal de Développement Rural (PCDR) ce qui lui confère un caractère proactif dans le domaine environnemental. Toutes les actions menées par ces services ainsi que par le service environnement montrent déjà un intérêt particulier pour la problématique de la résilience au changement climatique.

Grace à sa situation géographique, la Ville de Comines a l'opportunité de répondre à de nombreux projets INTERREG autant à l'investigation d'elle-même ou d'autre territoire voisin. L'entité peut compter entre autres sur des projets INTERREG comme « VALYS », « LINBATYS », « TEC ! » ou « LYSE » qui sont des projets de grandes ampleurs axés sur l'environnement, la biodiversité et l'aménagement du territoire en rapport avec la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

La Ville, en partenariat avec des partenaires français et flamands, a introduit un projet Interreg VI « Acteurs pour la Résilience Climatique », celui-ci n'a pas encore été validé. L'objectif du projet est d'augmenter la capacité de résilience du territoire transfrontalier face au changement climatique grâce à des solutions fondées sur la Nature. A partir de données existantes, le partenariat poursuivra plusieurs objectifs opérationnels tels que des actions de plantation, de boisement et de verdissement des zones (péri)urbaines et rurales, ou par l'aménagement durable de cours d'eau et de milieux humides. Un travail d'information et de sensibilisation des habitants et acteurs locaux sera réalisé.

Une prime Communale à la réhabilitation de l'ordre de 123,95 € est donnée à tous les ménages Cominois qui se voient octroyer une prime Wallonne pour l'amélioration énergétique de son logement.

En tant que Ville lauréate « Communes Zéro Déchet », Comines-Warneton se positionne comme un acteur de choix dans le domaine de la transition écologique. L'objectif de la Ville est de réduire les Ordures Ménagères Brutes en dessous de 100kg/hab/an à l'horizon 2025. En 2022, le tonnage des O.M.B. est de 132 kg/hab/an. Toutes les actions qui découleront des démarches Zéro Déchets impacteront obligatoirement la réduction de CO₂ et l'adaptation au changement climatique.

Le nombre d'actions qui découlent du P.A.E.D.C. sont nombreuses et ne sont pas toujours initiées par la Ville, au contraire. De nombreuses actions émanant d'associations, d'entreprises, de groupements divers ou même d'individus seuls font évoluer dans le bon sens l'adaptation de notre territoire face au changement climatique et s'active avec comme objectif de réduire les émissions de CO² du territoire.

Ces dernières années la Ville a également créé un jardin communautaire communal Rue de la Victoire, initié 2 projets d'éclairage intelligent sur des parcours cyclo-piéton, sensibilisé les enfants dans les écoles, organisé des journées de l'énergie, fourni de l'aide à l'octroi de la prime, planté un verger conservatoire, installé des Points d'Apports Volontaires, sensibilisé les agents de la Ville à la consommation énergétique responsable, lancé un plan ambitieux de plantation d'arbres et haies, procédé à l'extinction de l'éclairage en heures creuses de la nuit en période de crise énergétique, installé des compteurs d'eau intelligents dans les bâtiments publics, etc...

5. Plan d'actions

5.1 Aspects organisationnels

5.1.1 L'équipe POLLEC et le Comité de pilotage

Après que les bilans et les analyses ont été faits, une équipe POLLEC s'est réunie afin de mettre en place un plan d'actions. Ce Plan d'Action en Faveur de l'Energie Durable et du Climat résulte du travail de cette équipe. Elle est composée du responsable énergie, du chef du service Environnement et du Coordinateur POLLEC.

Le rôle de l'équipe POLLEC est de proposer un plan d'actions ainsi que de coordonner et suivre sa mise en œuvre.

En second temps un comité de pilotage interne composé du service énergie, du service environnement, du service urbanisme, d'un représentant des services travaux, de l'ADL, d'un animateur économique de la Ville et de Monsieur le Directeur Général s'est réuni afin de d'analyser les données reçues par la DGO4 et de proposer des actions pertinentes qui pourraient faire partie du Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC). Deux réunions ont permis de synthétiser les actions qui feront partis de notre plan d'action. Le comité de pilotage interne est un groupe flexible et non figé qui pourra évoluer dans le temps et en fonction des besoins.

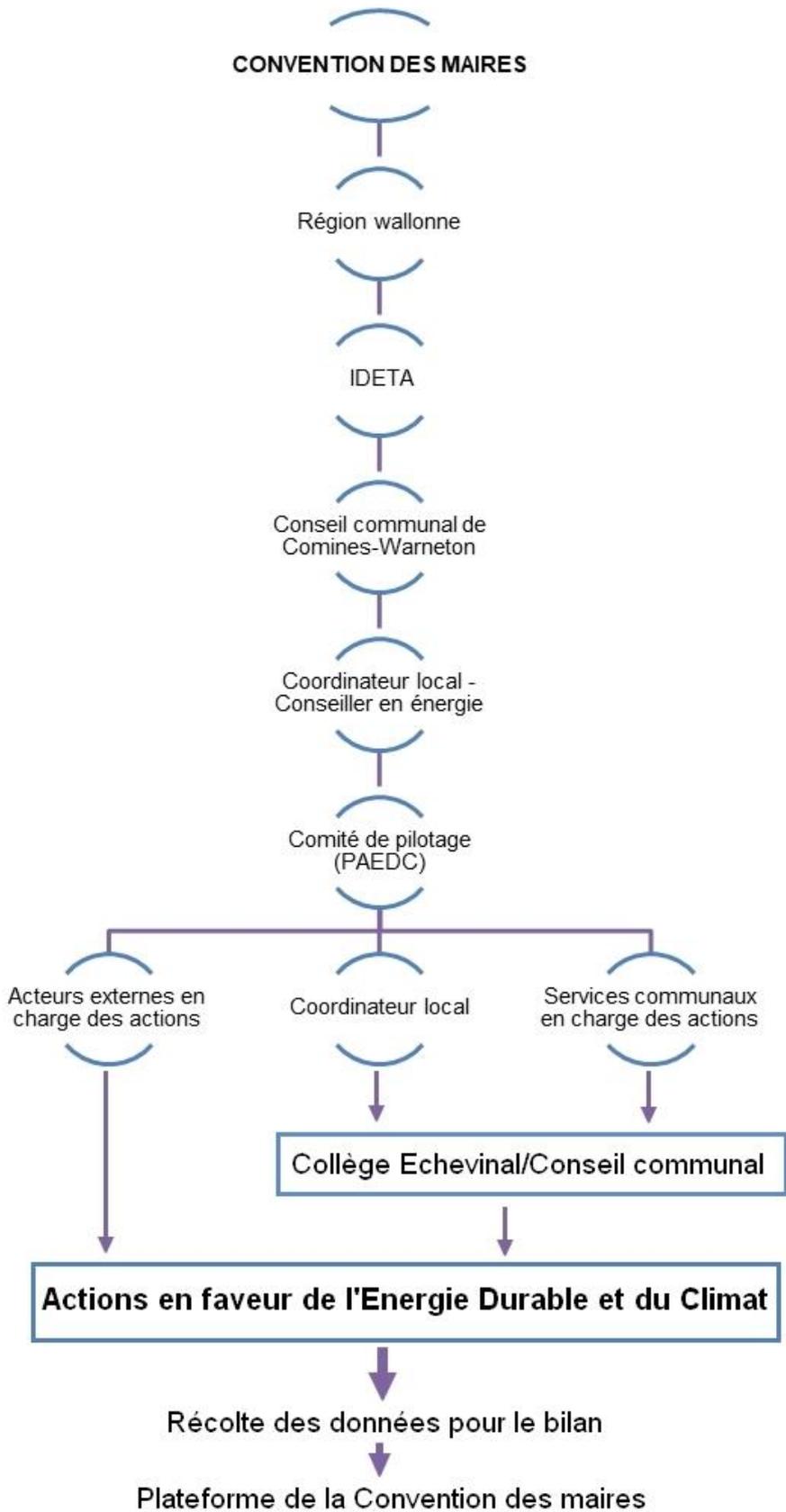
Le coordinateur POLLEC de la ville organise et anime le comité de pilotage interne . La récolte et la mise à plat de toutes les idées définies est une tâche qui lui incombe. C'est également ce coordinateur qui rédige le PAEDC, l'encode et le soumet à validation sur la plateforme de la convention des maires. Il sera tenu de d'organiser les réunions du comité de pilotage et de faire le bilan des avancées du PAEDC tous les 2 ans.

Un appel aux citoyens de la Ville de Comines-Warneton sera fait afin de les inviter à participer au développement et aux modifications du PAEDC.

Le comité de pilotage élargi sera ouvert à des citoyens volontaires, sans aucune discrimination. Les membres doivent avoir atteint l'âge de 16 ans, résider ou travailler à Comines-Warneton.

Le comité de pilotage du PAEDC est composé de citoyens intéressés par la transition écologique d'une part et d'autre part de l'échevin de la transition écologique, le Coordinateur POLLEC, le conseiller énergie, le conseiller en mobilité, de personnes ressources au sein de services communaux, d'un délégué du CPAS (tuteur énergie) et d'un représentant de chaque groupe politique représenté au Conseil communal.

5.1.2 Organigramme



5.1.3 Mise en place du plan d'actions

Un coordinateur de la cellule énergie de la Ville prend en charge toutes les démarches administratives qui incombent à l'adhésion et à la supervision de la convention des maires. Il anime également l'équipe POLLEC et le comité de pilotage et veille au bon déroulement des étapes importantes qui permettent de mener à bien le plan d'actions.

Les élus communaux votent et valident le plan d'actions ainsi que son budget. Le Collège échevinal de la Ville suit et veille à la bonne exécution du plan d'actions.

Plusieurs services communaux sont acteurs de près ou de loin dans la dynamique de la Convention des maires et son PAEDC. Parmi eux, on peut compter certainement le service énergie, le service environnement, le service communication, le service urbanisme, le plan de cohésion social, les centres culturels, le CPAS, l'ADL, la police, le service administratif, le PCDN, PCDR, etc... En parallèle, plusieurs acteurs externes sont mis à contribution. Tous les citoyens sont potentiellement des acteurs de l'exécution du plan d'actions mais également des plus grandes structures comme les écoles, les homes, Lysco, les différentes associations qui se trouvent sur l'entité. Les petites comme les grandes entreprises sont interpellées et poussées à suivre le mouvement par différents leviers.

L'élaboration et la mise en œuvre concrète et efficace d'une stratégie de développement et de transition énergétique territoriale doivent se baser sur une réappropriation de la question énergétique par les citoyens, élus et acteurs socio-économiques locaux dans une dynamique de co-construction.

Pour cela, des réunions citoyennes seront mises en place afin de questionner chaque partie prenante et d'encourager les initiatives.

Le plan d'actions est un outil modulable qui évoluera selon les projets et possibilités des acteurs locaux.

5.2 Les actions d'atténuation

Les actions d'atténuation permettent de lutter contre des changements climatiques en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

N°	Action	Description	Réduction des émissions (tCO2/an)
1	Verdir la flotte des véhicules communaux	A1: Remplacement de 50% des véhicules roulants communaux par des véhicules moins polluants d'ici 2030. A2: Généralisation de l'utilisation du vélo pour les petites courses dans l'entité. A3: Mise à disposition de vélo-triporteurs pour les agents de propreté voirie (en remplacement des voitures Wallo'net).	54
2	Instaurer un timing de nuit pour l'éclairage public ou suppression de points lumineux dans certaines zones rurales	A1 : Extinction ou régulation de points lumineux dans des zones rurales ou sur certains bâtiments publics.	9
3	Remplacer l'éclairage public en LED	Remplacement de toutes les ampoules de l'éclairage public par des ampoules LED	267
4	Installer de l'éclairage intelligent sur des voies cyclo piétonne	Installation d'éclairage dynamique sur les tronçons cyclo piéton de l'entité.	21
5	Sensibiliser les enfants à l'école à la bonne utilisation de l'énergie	A1. Mobilisation/participation des écoles à l'efficacité énergétique avec suivi d'une classe de 4eme primaire pendant 3 ans pour qu'ils deviennent des ambassadeurs "énergie" de leur école A2. Promotion des concours interscolaires sur le thème de l'énergie A3. Animation dans les classes sur le thème de l'énergie/climat.	2.512
6	Promouvoir la production d'énergie renouvelable sur les logements	A1. Information, promotion et sensibilisation des citoyens quant aux énergies renouvelables dans le but de dynamiser la production d'énergies vertes. A2. Prime communale pour l'installation de panneaux photovoltaïques. A3 promotion et soutien aux Communauté d'énergie Renouvelable.	4259

7	Améliorer la performance énergétique des logements	<p>A1: Sensibilisation des citoyens à l'isolation de leur logement.</p> <p>A2 : Information et conseil à la prime à l'habitation.</p> <p>A3 : Sensibilisation des sociétés de logements sociaux afin d'améliorer l'isolation de leur parc immobilier.</p> <p>A4 : Permanence d'un tuteur énergie à l'Hôtel de Ville de Comines + promotion de celui-ci.</p> <p>A5 : Préfinancement d'audits logements dans le cadre de l'appel à projets supracommunal POLLEC 2021.</p> <p>A6 : Prime communale "Isolation Logement"</p>	3230
8	Sensibiliser les citoyens à la problématique des émissions de CO2 et du changement climatique.	<p>A1: Gestion d'une interface facebook "Comines énergie-climat" où sont relayé des articles ayant comme thématique l'énergie et le climat.</p> <p>A2: Organisation d'évènement sur le thème de l'énergie. Stands "énergie" lors d'évènements dans l'entité.</p> <p>A3 : Communiquer autour du plan "énergie-Climat".</p> <p>A4. Création d'un calendrier énergie.</p>	1435
9	Promouvoir la performance énergétique et la production d'énergie renouvelable dans le secteur tertiaire.	<p>A1: Inciter le secteur tertiaire à produire de l'électricité.</p> <p>A2 : Inciter les commerces à éteindre leurs enseignes la nuit.</p> <p>A3: Promouvoir l'isolation de l'enveloppe des bâtiments du secteur tertiaire.</p>	5714
10	Favoriser le circuit court	<p>A1: Création d'un hall du terroir.</p> <p>A2: Promotion des producteurs locaux.</p> <p>A3: Promotion de la "ferme à la fourchette".</p> <p>A4: Création d'une monnaie de services communales pour les citoyens.</p> <p>A5. Mise en relation des acteurs/producteurs locaux.</p>	5241
11	Mener une campagne de réduction des Ordures Ménagères Brutes (O.M.B.)	<p>A1: Mise en place de points d'apport volontaire pour déchets organiques.</p> <p>A2: Promotion du tri.</p> <p>A3: Être une Ville labellisé « Zéro-Déchets ». A4: Actions de lutte contre la production de déchets et le meilleurs tri des fractions de déchets.</p>	--

12	Promouvoir la mobilité douce, l'écoconduite et les véhicules "plus propres".	A1: Favoriser l'utilisation de véhicules électriques par l'installation de bornes de recharges sur le territoire et par une sensibilisation de la population. A2: Elargissement du réseau cyclo piéton. A3: Sensibilisation à l'écoconduite. A4: Education/ former les enfants à l'utilisation du vélo et à la mobilité douce. A5: Poser des bornes de réparation vélo dans divers points de l'entité.	7990
13	Réduire l'impact du transport des marchandises	A1: Reprofilage de la rivière la "Lys" pour quelle puisse accueillir des bateaux de transport de plus grosses capacités. A2: Limitation de vitesse sur la RN58. A3: Création d'un port fluvial pour des marchandises industrielles.	7990
14	Promotion de la production d'énergie renouvelable dans les zones industrielles. Mise en place de C.E.R. dans les parcs économiques	Installation de systèmes de production d'énergie verte dans les parcs industriels. Mise en relation des développeurs et industriels. Création d'une communauté d'énergie renouvelable. Inciter les tiers investisseurs.	4077
15	Favoriser l'implantation d'unités de biométhanisation	Création, en partenariat avec les agriculteurs de la région, d'une coopérative qui gèrerait une unité de biométhanisation.	1.175
16	Sensibiliser les agriculteurs aux technologies et aux pratiques moins énergivores	A1: Soirée d'information pour sensibiliser les agriculteurs aux technologies permettant de moins émettre de CO2. A2 : Sensibiliser aux pratiques agricoles permettant de limiter les dégâts liés aux changements climatiques.	475
17	Favoriser l'implantation de grandes éoliennes.	Implantation de 3 éoliennes de 3MW sur le territoire de Comines-Warneton par un groupe privé avec une part d'investissement communal et citoyen.	5.164

23	Augmenter les performances énergétiques des bâtiments communaux	<ul style="list-style-type: none"> • Isolation conséquente des murs, toitures et sols avec des coefficients qui vont au-delà des mesures imposées actuellement. L'usage de matériaux biosourcés s'accroîtra également. • Remplacement de menuiseries extérieures ; • Installation de système de ventilation avec récupération de chaleur ; • Mise en place progressive et soutenue d'un dispositif de régulation téléopéré des installations de production de chaleur. Il permettra notamment de réduire et d'ajuster de manière précise, les températures de consignes et horaires d'occupation dans tous les bâtiments ; • Décarbonation progressive de la production de chaleur (au gaz actuellement) présente dans les bâtiments (recours aux chaudières biomasse, pompe à chaleur,..) • Relighting LED sur divers bâtiments et dispositif de régulation en fonction de l'occupation et de la présence de lumière naturelle • Installation de systèmes photovoltaïques 	206
----	---	---	-----

5.3 Les actions d'adaptation

Les actions d'adaptation permettent de préparer le territoire aux changements climatiques. Cela comprend deux volets d'action : diminuer la vulnérabilité des systèmes face aux changements attendus d'une part et améliorer la capacité des systèmes à faire face aux changements d'autre part. Développer maintenant une stratégie d'adaptation permettra de réduire les coûts des dégâts liés aux changements climatiques.

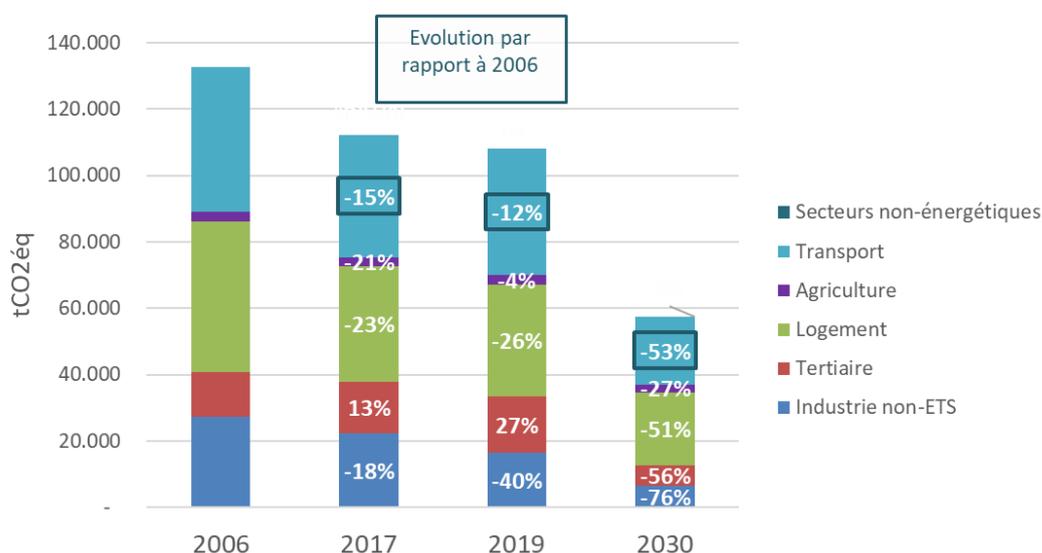
N°	Action	Description
18	Prévention et lutte contre les inondations	Réalisation de projets portés par la Ville, la Province, Région et l'Europe permettant de réduire les inondations et l'érosion des sols.
19	Verdir les permis d'urbanisme	Conditions environnementales plus poussées dans les permis d'urbanismes et renforcement des contrôles de ces conditions.
20	Mettre en place des jardins communautaires	A1: Ouverture de 5 jardins communautaires composés de parcelles potagères mises à disposition de la population gratuitement. A2: Soutien de la Ville aux jardins communautaires et ouvriers privés.
21	Végétaliser le domaine public	A1 : Autorisation de végétalisation de l'espace public par le citoyen. A2: Plantation de haies et d'arbres sur le domaine public par la Ville. A3 : Création de verger communaux. A4 : Création de parcs et espaces verts communaux.
22	Eco-pâturage	Gestion d'un cheptel de moutons de Soays pour entretenir des parcelles communales.

5.3 Objectifs du PAEDC

Le plan d'actions prévoit de réduire les émissions de la Ville de Comines-Warneton de 56 % entre 2006 et 2030, ce qui est en accord avec le nouvelle engagement de la Ville qui est de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre de -55% d'ici à 2030 sur son territoire et atteindre la neutralité carbone en 2050.

Tableau de bord	Objectif	Objectif 2030	Atteint en	Solde à réaliser
	2030 CdM	PAEDC	2019	entre 2019 et 2030
Evolution des émissions par rapport à 2006 (tCO2eq)	-72.955	-74.627	-24.496	-50.131
	-55%	-56%	-18%	-38%
Evolution des		-42%	-10%	-32%
Evolution de la production renouvelable		+ 55,6 GWh/an	+ 13,4 GWh/an	+ 42,2 GWh/an

Objectifs d'évolution des émissions 2006-2030



Objectifs d'évolution des consommations/productions 2006-2030



5.4 Planning

A faire
En Cours

* Action qui pourraient être alimenté par le Comité de pilotage

N°	Action	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
1	Verdir la flotte des véhicules communaux								
2	Instaurer un timing de nuit pour l'éclairage public ou suppression de points lumineux dans certaines zones rurales								
3	Remplacer l'éclairage public en LED								
4	Installer de l'éclairage intelligent sur des voies cyclo piétonne								
5	Sensibiliser les enfants à l'école à la bonne utilisation de l'énergie								
6	Promouvoir la production d'énergie renouvelable sur les logements								
7	Améliorer la performance énergétique des logements								
8*	Sensibiliser les citoyens afin d'induire des économies d'énergie et des réductions des émissions de CO2.								
9	Promouvoir la performance énergétique et la production d'énergie renouvelable dans le secteur tertiaire								
10	Favoriser le circuit court								
11	Mener une campagne de réduction des Ordures Ménagères Brutes (O.M.B.)								
12	Promouvoir la mobilité douce, l'écoconduite et les véhicules "plus propres"								
13	Réduire l'impact du transport des marchandises								
14	Promotion de la production								
14	Favoriser l'implantation d'une unité de biométhanisation								
15	Sensibiliser les agriculteurs aux technologies et aux pratiques moins énergivores								
16	Favoriser l'implantation de grandes éoliennes								
17	Prévention et lutte contre les inondations								
18	Verdir les permis d'urbanisme								
19	Mettre en place de jardins communautaires								
20	Végétaliser le domaine public								
21	Eco-pâturage								
22	Augmenter les performances énergétiques des bâtiments communaux								

5.5 Budget lié au P.A.E.D.C.

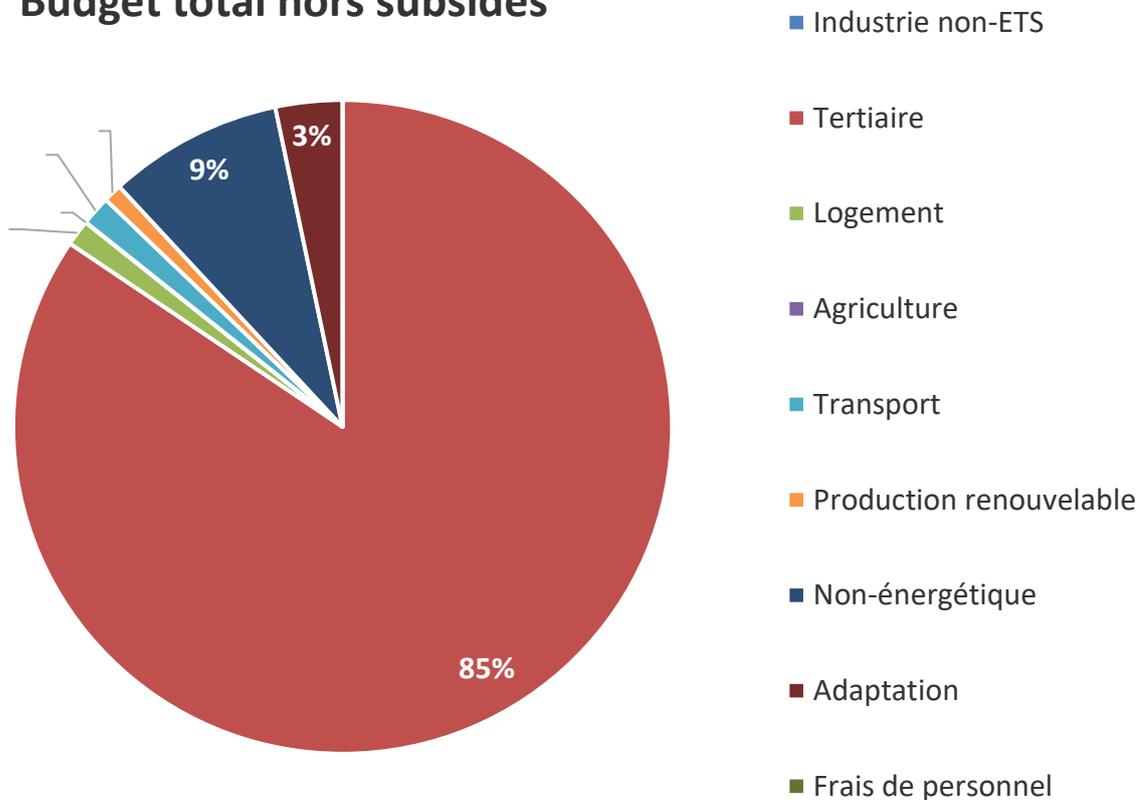
Le budget prévisionnel n'est pas linéaire. Il sera amené à évoluer en fonction des envies politiques, citoyennes et du développement sociétal.

Le PAEDC va également s'appuyer sur d'autres sources de financements indépendantes de la commune pour assurer sa bonne évolution. Ce budget-ci concerne uniquement les dépenses communales liées aux Plan d'Action en Faveur de l'Energie Durable et du Climat.

Budget par secteur

Secteur	Investissement	Non-investissement	Budget total hors subsides	Subside	Total
Industrie non-ETS	- €	- €	- €	- €	- €
Tertiaire	4.445.538 €	185.000 €	4.630.538 €	2.457.664 €	2.172.874 €
Administration communale	3.660.538 €	- €	3.660.538 €	1.869.664 €	1.790.874 €
Eclairage public	785.000 €	- €	785.000 €	588.000 €	197.000 €
Autres	- €	185.000 €	185.000 €	- €	185.000 €
Logement	- €	70.000 €	70.000 €	- €	70.000 €
Agriculture	- €	1.000 €	1.000 €	- €	1.000 €
Transport	80.000 €	- €	80.000 €	- €	80.000 €
Véhicules communaux	50.000 €	- €	50.000 €	- €	50.000 €
Autres	30.000 €	- €	30.000 €	- €	30.000 €
Production renouvelable	- €	50.000 €	50.000 €	- €	50.000 €
Non-énergétique	295.000 €	175.000 €	470.000 €	- €	470.000 €
Adaptation	5.000 €	175.000 €	180.000 €	- €	180.000 €
Frais de personnel		- €	- €		- €
Total	4.825.538 €	656.000 €	5.481.538 €	2.457.664 €	3.023.874 €

Budget total hors subsides



5.6 Les actions d'adaptation

Comme le montre le graphique araignée en page 13, c'est bien l'agriculture qui paraît la plus touchée par le réchauffement climatique et les dérèglements météorologiques excessifs. Viennent ensuite l'aménagement du territoire, l'énergie et la ressource en eau.

Des actions d'adaptation aux impacts locaux du changement climatique sont nécessaires pour pouvoir palier aux problèmes divers que ce changement pourra engendrer.

Des actions ont déjà été entreprises, notamment par le projet du H.I.T. sur le cours d'eau « La Douve » avec la confection d'un bassin de rétention d'eau.

L'action la plus importante est le projet INTERREG V LINBATYS (Lutte contre les Inondations dans le Bassin Transfrontalier de la LYS) qui regroupe trois partenaires transfrontaliers : la ville de Comines-Warneton, la Province de Flandre occidentale et l'USAN. Le projet LINBATYS a été approuvé par le Comité de Pilotage Interreg au dernier trimestre 2017 permettant d'obtenir des cofinancements européens à hauteur de 50% du montant du projet. Le but du projet est de diminuer le risque d'inondations pour protéger les populations et les biens sur la zone du bassin transfrontalier de la Lys et en particulier sur la plaine de la Lys.

Dans le projet des aménagements hydrauliques ont été réalisés, intégrant une plus-value écologique, permettant le stockage temporaire des eaux pluviales et diminuant les risques d'érosion. Un volet « communication » sera développé pour faire prendre conscience aux habitants et aux acteurs locaux, de chaque côté de la frontière, des dangers liés aux inondations et les informer sur les actions et les résultats du projet.

Plusieurs autres actions sont prévues ou à prévoir qui permettraient de limiter l'imperméabilité des sols par des actions telles que l'augmentation des couvertures végétales d'hiver sur les terres agricoles mais aussi l'amélioration de la structure des sols par incorporation de carbone afin d'augmenter la présence de matière organique nécessaire à la vie du sol.

Le projet INTERREG « LYSE. » travaille sur une approche transfrontalière sur le thème des inondations à un niveau provincial. Dans ce cadre, un projet de reprofilage du « Kortekeer » et un bassin de rétention d'eau est terminé. Il permettrait de limiter fortement les inondations dans le secteur d'Houthem lors de forte crue.

Le projet INTERREG « Tous Eco-Citoyen » (TEC !) prend en compte l'axe de la biodiversité et lutte indirectement contre les problèmes liés au changement climatique par des plantations et entretien de haies vives, la remise en place de bocages et l'entretien des cours d'eau et des bordures de champs, etc. Ce projet aura un impact sur la biodiversité, l'érosion des champs, les inondations et la santé.

La Ville, en partenariat avec des partenaires français et flamands, a introduit un projet Interreg VI « Acteurs pour la Résilience Climatique », celui-ci n'a pas encore été validé. L'objectif du projet est d'augmenter la capacité de résilience du territoire transfrontalier face au changement climatique grâce à des solutions fondées sur la Nature. A partir de données existantes, le partenariat poursuivra plusieurs objectifs opérationnels tels que des actions de plantation, de boisement et de verdissement des zones (péri)urbaines et rurales, ou par l'aménagement durable de cours d'eau et de milieux humides. Un travail d'information et de sensibilisation des habitants et acteurs locaux sera réalisé.

Par le biais du Plan d'Investissement Communal (P.I.C.), des aménagements de territoire pourraient être mis en place afin de pallier différents aléas dus aux changements climatiques et les catastrophes qui pourraient en découler.

Parallèlement aux aménagements de territoire, une cellule de sécurité est constituée depuis 2008 dans l'entité, conformément à l'arrêté royal de du 15 mars 2006 qui impose un planificateur d'urgence ce qui permet à l'entité Cominoise d'avoir une harmonisation de ses plans d'urgences. Des analyses de risques sont faites par cette cellule ainsi que de la prévention. En cas de crise, un comité de coordination est alors mis en place.

Le comité de Pilotage portera son attention sur tous les secteurs qui subiront des transformations dues aux perturbations climatiques annoncées :

Pour l'aménagement du territoire, l'attention sera portée sur :

- Les perturbations temporaires des activités économiques liées aux zones d'aléas d'inondation.
- La dégradation du bâti, des infrastructures et « du cadre/environnement urbain » consécutive aux inondations.
- La vulnérabilité du territoire face à l'inconfort thermique urbain.
- L'altération des caractéristiques du bâti voire affaissement par retrait gonflement des argiles.
- Les dégâts matériels dus aux tempêtes sur les différents réseaux (transport, énergie, etc.)

Pour la Santé, l'attention sera portée sur :

- La hausse de la mortalité et morbidité en lien avec les fortes chaleurs.
- La recrudescence des maladies respiratoires en lien avec la qualité de l'air.

Pour l'agriculture, l'attention sera particulièrement portée sur :

- La baisse de productivité des cultures en lien avec l'appauvrissement (érosion) et la diminution de la biodiversité présente dans les sols
- La variabilité de la production (culture/élevage) : accroissement des dommages liés aux maladies, fortes chaleurs, perte de production.
- La diminution des volumes et de la qualité des productions en lien avec le stress hydrique.
- L'apparition de nouvelles opportunités de marché en lien avec le réchauffement climatique.

Pour l'énergie, l'attention sera portée sur :

- L'augmentation de la consommation pour les besoins de rafraîchissement des bâtiments.

À noter que les consommations énergétiques pour chauffer des bâtiments sont liées à la température extérieure (précisément les degrés-jours) et à la température de consigne. Des hivers moins rigoureux engendrent immédiatement une diminution des consommations énergétiques.

Pour les ressources en eau, l'attention sera portée sur :

- La dégradation de la qualité des eaux de surface.
- La baisse de la disponibilité en eau des nappes en période estivale.

Pour la biodiversité, l'attention sera portée sur :

- La transplantation voire la diminution des aires de distribution des espèces.
- L'érosion de biodiversité végétale et animale en lien avec les changements globaux.

Pour le tourisme, l'attention sera portée sur :

- La hausse d'attractivité des activités nautiques en lien avec des conditions climatiques plus favorables.

5.7 Impacts socio-économiques

Les actions du PAEDC généreront une multitude de retombées sociales positives pour une partie importante de la population. Retombées qu'il s'agira de mettre en avant et rendre visibles année après année durant l'extension des activités du PAEDC. Cette visibilité aura pour effet de personifier les bénéfices et donc d'inciter plus d'acteurs à s'investir et à la faire savoir.

Parallèlement, l'augmentation des prix de l'énergie sera, fort probablement et malheureusement, ce qui déclenchera cette mobilisation sociale.

Au niveau de notre Ville, la réduction substantielle du taux de particules de CO₂ dans l'air apportera avant tout un meilleur confort de vie.

Le plan d'action vise, entre autres, le jeune public afin de le sensibiliser aux questions énergétiques, ce qui les mettra sur les rails du futur schéma économique qui devra englober l'aspect énergétique.

Le PAEDC sera mené dans tous les secteurs de notre Ville, il aura une influence sur les mentalités des citoyens et entraînera dans son sillon des changements de comportement quant aux modes de consommation.